

# CHINE La lettre d'information

*Le droit des travailleurs à l'organisation indépendante ne connaît pas de frontières.*

**Le Comité de solidarité des citoyens birmans de Hong Kong :** « *Nous appelons la communauté internationale de Hong Kong à soutenir notre lutte contre la dictature militaire.* » Appel contresigné par 10 organisations hongkongaises de défense des droits ouvriers et démocratiques (10 février).

La Commission Enquête Chine s'est constituée, au lendemain de la répression du mouvement populaire de mai-juin 1989, pour exiger la libération de tous les prisonniers politiques. Dès janvier 1990, le 1er Banquet de solidarité réunissait militants chinois en exil et responsables syndicaux de huit pays et en janvier 1991 un appel fut lancé lors d'une conférence à Barcelone et repris dans cinquante-trois pays : les droits ouvriers et démocratiques ne connaissent pas de frontière. En particulier le droit de constituer librement des syndicats. La Commission s'est rendue en Chine à trois reprises : enquêtes sur les prisonniers politiques et sur l'application de la loi du Travail, solidarité avec les syndicalistes de Liaoyang. Elle a participé à plusieurs rencontres internationales, notamment en Asie. Elle organise chaque année un banquet de solidarité avec le peuple chinois et édite « La Lettre d'information » deux fois par mois depuis 1994.

## Éditorial

**En ce 16 février**, une photo montre Lee Cheuk-yan, secrétaire général de la HKCTU, la confédération syndicale indépendante de Hong Kong, se rendant au tribunal, où son procès pour manifestation jugée illégale doit commencer. Accompagné de syndicalistes, il exprime sa solidarité avec les manifestants du Myanmar (ex-Birmanie) avec le salut « à trois doigts ».

Il est l'un des neuf convoqués au tribunal, accusés d'avoir organisé et participé à la grande manifestation du 18 août 2019 qui rassembla plus d'un million et demi de personnes, après les grèves et autres manifestations massives depuis les 9 et 16 juin contre le projet de loi d'extradition. Un rassemblement avait été autorisé dans le parc Victoria, mais, précise Lee Cheuk-yan, « nous avions un permis pour un rassemblement de 300 000 personnes ; face à la foule qui affluait, il était de notre devoir, pour la sécurité des participants, de transformer le rassemblement en marche. Nous connaissons le risque et n'avions cessé de demander l'autorisation à la police d'escorter les participants en dehors du parc ». Au tribunal, plaçant contre ce délit d'organisation d'un rassemblement non autorisé, il déclare : « Non coupable. Opposez-vous aux poursuites politiques ! » On lira dans nos Documents la déclaration de la HKCTU en date du 13 février.

La répression du gouvernement s'attaque à toute forme de résistance. Exemple : pour commémorer les victimes du massacre de Tian Anmen au cours du week-end du Nouvel An, des militants montent des stands de rue où sont vendus fleurs et objets. Cette année, interdiction ! « S'ils se mettent à interdire ces stands que nous gérons depuis trente-deux ans, cela signifie qu'ils ne s'interdiront rien », a déclaré Lee Cheuk-yan. Qu'en sera-t-il de la veillée aux bougies, manifestation massive qui a lieu tous les 4 juin ?

**Impuissant les syndicalistes**, voilà ce qu'ils veulent. Et c'est à ce moment que les employeurs ont exigé et obtenu le gel du salaire minimum légal à 3,40 euros de l'heure ! Comme la commission qui en décide revoit ce taux tous les deux ans, cela

signifie que le taux horaire fixé en 2019 restera probablement, après avis de la commission en octobre 2022, inchangé jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2023 ! En tendant l'oreille, on pourrait entendre les patrons dire : Profitons-en pendant qu'on met les syndicalistes au tribunal...

Or, la récession économique aggravée par le coronavirus frappe à Hong Kong à la fois les familles de la classe ouvrière et celles de la classe moyenne, avec plus de 100 000 ménages plongés dans la pauvreté, selon une analyse du Conseil des services sociaux de Hong Kong. « Plus de 359 900 ménages, soit 17,1% des ménages économiquement actifs, souffraient de chômage ou de sous-emploi au troisième trimestre de l'année dernière », rapporte HK Free Press citant l'analyse (9 février). Ces ménages comptent 1,1 million de personnes et seuls 5,3% recevaient une aide de la sécurité sociale !

Au moment où les travailleurs ont le plus besoin de syndicats pour défendre leurs intérêts en cette période de crise économique et sanitaire, au moment où Cathay, la compagnie d'aviation de Hong Kong licencie plus de 5000 salariés après avoir reçu 1,8 milliard d'euros du gouvernement, le Parti communiste chinois, qui a le monopole du pouvoir à Pékin comme dans sa province de Hong Kong, veut que les syndicats de Hong Kong soient réduits au silence ou à la botte du pouvoir. C'est bien évidemment aussi un avertissement à tous les travailleurs de Chine : ne vous avisez pas de vous organiser en dehors du syndicat officiel !

**Oui, mais voilà...** L'économie ne repart pas aussi bien que prévu : la production manufacturière a chuté en janvier pour le deuxième mois consécutif et l'activité dans le secteur des services a ralenti au niveau le plus bas depuis mars 2020, écrit l'agence financière Bloomberg (31 janvier). Autant d'emplois ouvriers qui vont faire défaut...

« China Labour Bulletin », association de défense des droits ouvriers basée à Hong Kong, écrit (3 février) : « La Chine a été l'un des rares pays à avoir réussi une reprise économique raisonnable pendant la pandémie de Covid-19 qui a débuté l'année dernière. Cependant, les travailleurs chinois n'ont pas encore touché leur part et, pour beaucoup, les niveaux de salaire et les conditions de travail se sont détériorés. Les travailleurs

migrants ruraux, qui représentent plus d'un tiers de la main-d'œuvre, ont été les plus durement touchés. La population totale de travailleurs migrants a chuté de plus de cinq millions l'an dernier à 285,6 millions, selon le Bureau national des statistiques (BNS). » Si les salaires ont augmenté (+2,8%), cette augmentation a été rongée par l'inflation (+2,5%), selon les chiffres officiels. « Le BNS a affirmé que 11,9 millions d'emplois avaient été créés dans les zones urbaines l'année dernière, cependant, les nouveaux emplois pour les travailleurs migrants étaient généralement des emplois faiblement rémunérés et précaires dans le secteur des services ».

**Manifestations et grèves.** « China Labour Bulletin » n'a enregistré (31 janvier) que 800 manifestations collectives de travailleurs en 2020, contre 1385 incidents en 2019, mais l'analyse précise montre que « les travailleurs ont été confrontés à des difficultés encore plus grandes l'an dernier et que des griefs de longue date n'ont toujours pas été résolus », notamment les arriérés de salaires dans 80% des cas.

Constat : « l'incapacité ou le refus des autorités locales d'appliquer la loi et de protéger les droits fondamentaux des travailleurs ». Ainsi, dans le secteur de la livraison express, il y a eu 31 grèves et manifestations, principalement en raison de défauts de paiement des salaires ou de salaires ou primes en baisse. Comment ces situations peuvent-elles se perpétuer ? De façon générale, les droits des travailleurs sont foulés au pied par les directions d'entreprise parce qu'elles trouvent des protections dans les allées du pouvoir, central ou local.

Le Parti communiste chinois monopolisant le pouvoir à tous les échelons et s'étant soustrait à tout contrôle, ce n'est pas sur les représentants du syndicat officiel ACFTU qu'il faut compter pour que les droits ouvriers soient défendus. Cela fait des années par exemple que les livreurs sont une priorité pour ce « syndicat »... On lira dans nos Documents comment la corruption institutionnelle se révèle comme une arme pour fouler au pied les droits ouvriers.

**Merci à vous, lecteurs abonnés, de votre soutien. Faites connaître cette « Lettre » et le site comenchine.org !**

# Appel au soutien du mouvement ouvrier indépendant de Hong Kong

Lancé par la confédération syndicale de Hong Kong HKCTU, 13 février 2021

Chers camarades,

Peu avant le déclenchement du mouvement de 2019 contre le projet de loi d'extradition, le régime de Pékin a progressivement restreint l'espace politique de Hong Kong et les revendications de la population ainsi que la défense des conditions de travail ont été constamment ignorées. Au cours de l'année dernière, au nom de la sécurité nationale et de la lutte contre la pandémie, le gouvernement a privé la population de ses droits politiques et les travailleurs de leurs droits de manière de plus en plus impitoyable. Cela fait plus d'un an que les rassemblements publics sont interdits par la police ; même de simples activités d'information dans la rue pour faire connaître le syndicat ont fait l'objet de poursuites.

Cette répression a fait irruption sur le lieu de travail, menaçant les travailleurs de Hong Kong et leur intégrité professionnelle. En voici quelques exemples :

– Les fonctionnaires, qui n'ont fait que servir l'intérêt public et respecté une neutralité politique, se voient aujourd'hui

pressés de prêter allégeance à la Loi fondamentale ;

– Des membres des syndicats du secteur de la santé sont l'objet de poursuites et sont dénoncés par la direction des hôpitaux pour leur participation à la grève qui exigeait la fermeture totale des frontières pour prévenir la pandémie ;

– Un enseignant a été révoqué pour avoir cité des problèmes politiques avec le souci de stimuler le débat critique chez les étudiants ;

– Un journaliste a été arrêté après avoir fait des recherches de documents d'information sur un portail de services publics ;

– Des travailleurs sociaux, qui avaient joué le rôle de médiateurs lors des mobilisations, ont été arrêtés et même accusés d'émeute, une accusation trop arbitraire pour être recevable.

Ce harcèlement à l'encontre de travailleurs dans l'exercice de leurs métiers a suscité des protestations de la part de leurs syndicats respectifs, mais leurs plaintes ont comme d'habitude été ignorées par les autorités. La répression de l'Etat contre les

travailleurs est également observable dans les poursuites engagées contre les dirigeants syndicaux. En juillet 2020, certains d'entre eux étaient candidats aux primaires du camp pro-démocratie pour les élections au Conseil législatif. Parmi ces dirigeants, Carol Ng, présidente de la Confédération des syndicats de Hong Kong (HKCTU), et Winnie Yu, présidente de l'Alliance des employés de l'administration hospitalière (HAEA), ont été arrêtées pour subversion présumée du pouvoir d'Etat. Plus de dix mille personnes ont été arrêtées depuis 2019 en raison du mouvement lié à la nouvelle loi sur la sécurité nationale, dont Lee Cheuk-yan, secrétaire général de HKCTU. Ce dernier est sous le coup de neuf inculpations, toutes liées à quatre rassemblements pro-démocratie de masse, mais non autorisés, tels que la veillée aux chandelles de commémoration du 4 juin. Son premier procès commence le 16 février, les autres se dérouleront plus tard.

Pourtant, pour ce qui est de notre volonté de lutter, ces défis ne feront que nous pousser à nous battre de façon plus forte, jusqu'à la victoire.

## Bilan (provisoire) de la répression à Hong Kong

Le 2 février, le chef de la police a déclaré que ses services avaient appréhendé 97 personnes pour sécession présumée, subversion, collusion avec des forces étrangères ou actes terroristes et huit d'entre elles avaient jusqu'à présent été inculpées en vertu de la loi de sécurité nationale. Au total, la police a arrêté 10200 personnes, dont 40% d'étudiants, dans le cadre des manifestations contre le projet de loi anti-extradition de 2019. Près de 2 450 ont fait l'objet de poursuites et les procédures judiciaires de plus de 940 de ces affaires sont terminées.

## Liberté d'expression...

Une nouvelle application de médias sociaux a émergé en Chine : Clubhouse. Comme les censeurs ont mis du temps à la bloquer [NdT : elle a fonctionné deux semaines, puis fut bloquée le 8 février], ce forum de discussion audio a permis à des auditeurs, qui faisaient la queue parfois pendant des heures pour attendre leur tour, de s'exprimer ou poser des questions. Les thèmes étaient variés : plus de 3000 personnes ont ainsi rejoint un salon de discussion dédié à la parodie de Hu Xijin, un célèbre journaliste aux ordres, plus de 100 personnes ont discuté des minorités ethniques avec une femme de la province du Gansu qui a expliqué comment les musulmans de sa ville natale étaient dépeints comme des fauteurs de troubles. Enfin, « plusieurs salons de discussion ont été consacrés à la répression sanglante de 1989 sur la place Tiananmen. Cai Chongguo, dirigeant étudiant pendant les manifestations, a parlé pendant environ quatre heures, partageant ses histoires et répondant aux questions de milliers de personnes. Il a dit qu'il ne s'attendait pas à ce que tant de gens soient intéressés » (News24, 9 février).

## Pots-de-vin, fausses usines, faux documents : la corruption contre les droits des travailleurs

Extraits d'une enquête du « South China Morning Post » (21 janvier)

« Répartis dans le cœur industriel de la Chine, des consultants qui ont le bras long aident les propriétaires d'usines à bafouer les lois du travail pour la production de ces marchandises qui se retrouvent sur les étagères de magasins occidentaux bien connus. Cette armée de conseillers se vante ouvertement de sa capacité à guider presque toutes les usines à travers des inspections conçues pour garantir que les marchandises sont fabriquées en toute sécurité et que les travailleurs sont correctement payés. "Si nous travaillons ensemble, gardez les fauteurs de troubles hors de l'usine le jour de l'inspection et assurez-vous que les travailleurs suivent nos conseils pour répondre aux questions, nous vous garantissons que vous vous en sortirez". Ces consultants offrent une gamme de services, allant du coaching élémentaire des travailleurs sur la façon de répondre aux questions des contrôleurs à la fourniture de registres supplémentaires, modifiés pour certifier aux auditeurs que tous les travailleurs sont payés en totalité, à temps et pour toutes les heures supplémentaires travaillées, une histoire souvent différente de la réalité à l'intérieur de l'usine.

Certains disent qu'ils peuvent utiliser leur réseau de contacts pour faire en sorte que ce soit un contrôleur particulièrement sympathique qui fasse l'inspection, au moment choisi par le propriétaire de l'usine, afin d'être sûr que tout est en ordre dans l'usine. D'autres ont un logiciel qui peut créer en 90 secondes des documents pour une équipe complète d'ouvriers d'usine apparemment employés en

toute légalité et fournir des registres de travail, y compris dans les cas où les travailleurs réels ne sont pas majeurs ou n'ont pas de papiers, ou lorsque les feuilles de présence ne sont pas conservées, ou ne respectent pas les lois du travail chinoises. (...)

Le journal a interrogé cinq sociétés de conseil chinoises, dont chacune a déclaré qu'un pot-de-vin est nécessaire pour acheter les auditeurs, dont beaucoup appartiennent à des sociétés internationales bien connues, et avoir ainsi accès à des plates-formes accréditées ouvrant la porte des plus grandes marques du monde. "Pour les auditeurs de tel cabinet, vous leur donnez une enveloppe rouge remplie d'argent liquide le jour de l'inspection. Les auditeurs d'une autre société ne vont pas oser prendre l'enveloppe rouge sur place, nous leur transférons alors l'argent une semaine avant le jour de l'inspection". Dans des cas plus compliqués, "l'auditeur peut dire « J'ai oublié ma montre, une Rolex, dans votre usine; quand vous me l'aurez rendue, je veillerai à ce que votre usine passe avec succès l'inspection »". (...)

Une base de données de plus de 5000 audits réalisés en Chine l'année dernière, présentée au journal par un lanceur d'alerte du secteur, montre que plus de 90% des usines contrôlées par des auditeurs tiers pour les plates-formes Amfori BSCI [NdT : société qui contrôle la responsabilité sociale des chaînes d'approvisionnement !] ne fournissaient pas de documents honnêtes et avaient falsifié les registres pour la paie des travailleurs, pour les durées du travail et les heures supplémentaires (...).